

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 8 AOUT 1890

C. A. CHÉNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## FEUILLETON

### LES DEUX SŒURS.

#### TROISIÈME PARTIE

#### XIII

(Suite.)

La lettre de Maurice adressée à Jacques Sarrue était dans sa poche ; mais elle pensa qu'au lieu de la remettre elle-même à la concierge, il était préférable de la faire parvenir par la poste à son destinataire.

Le soir même elle donna et fit accepter le congé de sa chambre. Ce fait inattendu étonna tout le monde de la maison. Les commères passèrent l'une après l'autre dans la loge afin de faire avec la concierge toutes sortes de suppositions plus ou moins malveillantes. Georgette n'eut point l'air de s'apercevoir qu'elle causait dans l'immeuble, à tous les étages, une espèce de révolution.

Le surlendemain, des hommes chargèrent son petit mobilier sur une voiture de déménagement et elle partit, oubliant, avec intention sans doute, de donner sa nouvelle adresse. Jusque-là elle avait dû sa force à une grande surexcitation nerveuse, mais quand elle se fut installée rue de Meaux, elle tomba dans un grand abattement ; elle se sentait brisée, anéantie, profondément découragée. Sa chambre lui parut triste, sans clarté, et, malgré le voisinage d'Albertine, elle se trouva absolument isolée. Sa tête se remplit de nouveau des plus sombres pensées. Elle ne pouvait regarder en arrière sans frissonner, et si, pleine d'anxiété, elle interrogeait l'avenir, elle était saisie d'épouvante, car elle ne voyait devant elle que la douleur, le désespoir, les terreurs d'une nuit sans fin.

Albertine essayait de l'égayer ; mais ne connaissant point la cause de l'étrange tristesse de son amie, elle parvenait avec peine à amener sur ses lèvres un sourire forcé. Georgette était toujours extrêmement réservée et prudemment, elle cachait tous ses chagrins, tous ses secrets à Albertine. Celle-ci redoublait en vain ses prévenances et ses démonstrations affectueuses, elle ne pouvait vaincre chez Georgette une sorte de défiance instinctive.

Cependant, au bout de quelques jours, ayant épuisé ce qui lui restait de ses petites économies, Georgette se dit qu'il était grandement temps qu'elle se remit au travail. Certes, elle n'était pas consolée, mais elle sentait la nécessité de concentrer sa douleur et de dévorer ses larmes. Si elle eût voulu mourir, elle n'aurait qu'à s'enfermer dans sa chambre et y attendre la mort. Mais Georgette n'avait plus cette funeste pensée. Une voix intérieure, qui parlait avec autorité à son cœur, à son âme, à sa conscience, lui disait qu'elle devait vivre, vivre pour souffrir, puisque telle était sa destinée.

Or, pour vivre honnêtement et pauvrement comme elle le voulait, il fallait travailler.

Sachant qu'elle venait de dépenser sa dernière pièce de monnaie, Albertine lui offrit obligamment de puiser dans sa bourse.

— Je vous remercie, répondit-elle, mais je ne veux contracter aucune dette.

— Entre amies, on ne doit pas se gêner, vous me rendrez cela plus tard.

— Non, le pauvre qui emprunte s'appauvrit d'avantage. N'insistez pas, Albertine, je reconnais la générosité de votre cœur ; mais je ne veux pas accepter votre offre. Je suis resté trop longtemps sans travailler ; dès demain, je vais me remettre sérieusement à l'ouvrage. Pourtant, si cela ne vous est pas désagréable, je profiterai de votre complaisance.

— Vous savez bien que je serais heureuse de faire quelque chose pour vous.

— Eh bien, nous allons sortir ensemble et vous me mènerez dans une des maisons que vous connaissez, où vous pensez qu'on ne refusera pas de me donner du travail.

Cette proposition n'était pas précisément du goût d'Albertine, qui pouvait avoir à redouter les remarques peu flatteuses pour elle de certains fabricants ; mais elle fit contre fortune bon cœur et se décida à conduire Georgette dans une importante maison de passementerie, où elle savait que les bonnes ouvrières sont toujours bien accueillies. En effet, après avoir causé quelques minutes avec le chef de la maison, Georgette obtint immédiatement du travail. Elle emporta en outre la promesse qu'elle n'en manquerait jamais, si elle était exacte à livrer son ouvrage. Dès lors, sous le rapport des exigences matérielles, elle se trouva à peu près sûre de l'avenir, et pouvait espérer qu'avec le temps elle retrouverait une tranquillité relative.

Trois mois s'étaient écoulés depuis que Georgette demeurait rue de Meaux. Le printemps avait ramené les beaux jours ; mais la douleur restait aussi vive, aussi profonde dans le cœur de la jeune fille.

Un dimanche qu'elle se promenait avec Albertine dans ce magnifique jardin des Buttes-Chaumont, elle se trouva tout à coup en face d'un jeune homme d'une trentaine d'années, mis avec une certaine prétention à l'élégance, qui feignit d'éprouver une grande surprise en la voyant.

Georgette, évidemment très contrariée, ne chercha pas à cacher son déplaisir ; le regard dédaigneux qu'elle lança à l'individu ne pouvait lui laisser aucun doute sur le sentiment qu'il lui inspirait. Mais il n'eut point l'air de remarquer l'attitude hostile de la jeune fille. Il s'était brusquement arrêté devant elle, et, son chapeau à la main, un sourire singulier sur les lèvres :

— Mademoiselle, lui dit-il, je ne m'attendais pas au plaisir de vous rencontrer ici.

Georgette eut un mouvement d'impatience et de colère ; elle saisit le bras d'Albertine et l'entraîna rapi-

dement. Elle ne s'aperçut point que le jeune homme et Albertine avaient échangé un regard d'intelligence.

— Savez-vous que je suis très étonnée, dit Albertine à Georgette, quand elles eurent fait une vingtaine de pas.

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous n'avez pas répondu à ce monsieur qui vient de saluer et de vous parler.

— Je ne réponds pas à tout le monde, répondit Georgette.

— Habituellement on est plus aimables avec les personnes qu'on connaît.

— Mais je ne le connais pas du tout ce monsieur.

— Par exemple, ce que vous me dites là me surprend encore davantage ; je croyais, au contraire, que vous le connaissiez depuis longtemps.

Georgette secoua la tête.

— Je comprends, reprit Albertine, il vous a prise pour une autre : cela arrive quelquefois, car il y a d'étranges ressemblances. Ainsi, vous ne l'aviez jamais vu ?

— Je ne dis pas cela ; mais je vous assure que je ne sais ni son nom ni ce qu'il fait. Depuis un mois environ, chaque fois que je sors pour reporter mon ouvrage au magasin, je le trouve sur mon passage ; il me suit malgré moi et il a même la hardiesse de m'adresser la parole. Deux ou trois fois j'ai cru devoir lui faire comprendre qu'il m'était on ne peut plus désagréable et pénible d'être suivie ainsi, je n'ai pu me débarrasser de son importunité, qui devient une tyrannie.

— Mais alors, Georgette, ce jeune homme vous aime ! s'écria Albertine.

— Cela m'est fort indifférent, répliqua la jeune fille ; je ne lui demande qu'une chose, c'est de me laisser tranquille.

— Oh ! vous êtes trop sévère, Georgette, permettez-moi de vous le dire. D'abord, vous ignorez quelles sont les intentions de ce jeune homme ; elles peuvent être bonnes. J'ai eu le temps de le regarder : il m'a paru très bien et je lui ai trouvé un air honnête et distingué.

— Je n'ai pas à savoir si ses intentions sont bonnes ou mauvaises. Je trouve son obsession offensante, et je ferai en sorte de m'y soustraire. Je ne m'explique pas ce que j'éprouve à sa vue, c'est comme un sentiment de répulsion ; enfin il me déplaît, il me fait peur !

— Pourtant ma chère, reprit Albertine, vous êtes à l'âge où l'on aime ; vous avez beau défendre votre cœur, l'amour y entrera.

— Jamais ! s'écria la jeune fille avec un accent singulier.

Elle baissa la tête pour cacher deux larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Tiens, tiens, se dit Albertine, voilà un mot qui vaut toute une confiance.

Elles se trouvaient à la porte du parc.

— Où allons-nous maintenant ? demanda Albertine.

— Je vais rentrer chez moi, répondit Georgette.

— Déjà ?

— Je me sens un peu fatiguée, et

puis j'ai quelques recommandages à faire.

— Alors je vais vous accompagner jusqu'à la rue de Meaux ; ensuite je prendrai l'omnibus et j'irai voir ma mère. A propos, vous savez que je lui ai promis votre visite ; quel jour irons-nous ensemble ?

— Je ne sais pas, Albertine, nous déciderons cela dans la semaine. Elles se séparèrent.

Au lieu d'aller prendre l'omnibus ainsi qu'elle venait de le dire à Georgette, Albertine se dirigea de nouveau vers le jardin des Buttes-Chaumont. Elle ne tarda pas à retrouver, se promenant dans une allée, le jeune homme si peu sympathique à Georgette.

— Je vous attendais avec impatience, lui dit-il. En vérité, ma chère, vous faites bien mal mes affaires. Albertine haussa les épaules.

— Ah ! vous croyez que c'est facile, vous ! fit-elle.

Puis coupant la parole à l'inconnu, qui allait répondre, elle reprit vivement :

— Il y a trop de monde autour de nous pour que nous puissions causer librement et longuement ; nous nous reverrons ce soir si vous voulez.

— Où cela ?

Albertine s'approcha tout près de lui.

Ils causèrent un instant à voix basse, puis elle le quitta en lui disant :

— A ce soir.

#### XIV

Jacques Sarrue avait l'esprit méthodique et était en toute chose d'une ponctualité rigoureuse. Après avoir dit : " Pendant quinze jours je ne rentrerai pas chez moi, " il se serait fait hacher en morceaux, plutôt que de revenir rue Berthe avant que le délai ne fut expiré.

Or, le quinzième jour, à 9 heures du matin, il entra dans la loge de la concierge pour lui dire bonjour, d'abord, et lui demander ensuite si quelqu'un était venu pour le voir en son absence.

La concierge avait pour Sarrue beaucoup de considération, non parce qu'il était homme de lettres, professeur et poète, cela lui était bien égal, mais parce qu'il avait toujours été poli envers elle, et qu'il était un des plus anciens locataires de la maison.

Après avoir répondu à ses questions, elle crut devoir lui témoigner combien elle était heureuse de le revoir.

— Vraiment, monsieur Sarrue, dit-elle, n'avoir plus le matin et le soir vos " bonjour, bonsoir, " ça me faisait un vide. Voyons, êtes-vous content de votre séjour à la campagne ? Vous êtes-vous bien promené, bien amusé ?

— Mais oui, madame Durut, je suis très satisfait, je me suis donné beaucoup de plaisir.

Pour un peu, Sarrue mentait avec un magnifique aplomb. Tant il est vrai qu'il n'y a que le premier mensonge qui coûte.

— Et vous avez bien fait, monsieur Jacques, reprit madame Durut ; voyez-vous, il n'y a vraiment de bon dans la vie que les petites

douceurs qu'on peut se donner de temps en temps.

— Je suis de votre avis.

— A propos, monsieur Jacques, vous allez être bien étonné !

— Pourquoi cela ?

— Il y a du nouveau dans la maison.

— Ah ! quoi donc ?

— Mademoiselle Georgette, votre protégée a déménagé.

— Il faut croire, madame Durut, qu'elle ne se plaisait plus dans la maison.

— Tiens, comme vous prenez la chose. Et moi qui croyais que cela allait vous faire un effet... Tout de même c'est drôle.

— Je dois vous dire, madame Durut, que mademoiselle Georgette m'avait fait part de son intention d'aller demeurer ailleurs.

— Oh ! alors, c'est différent, et je comprends...

— Depuis quand mademoiselle Georgette a-t-elle déménagé ?

— Depuis huit jours, monsieur Jacques ; ça c'est fait tout d'un coup, du jour au lendemain, prout... Et elle est partie sans me laisser sa nouvelle adresse, sans dire à personne où elle allait ; elle n'a pas même dit adieu à madame Simon, sa voisine, qui a pourtant été très bonne pour elle.

— Mademoiselle Georgette a eu ses raisons pour aller demeurer ailleurs, dit Sarrue ; mais vos suppositions, ma chère madame Durut, me paraissent absolument fausses. Dans tous les cas, mademoiselle Georgette n'étant plus locataire dans la maison, qu'elle fasse ceci ou qu'elle fasse cela, vous n'avez plus à vous occuper d'elle.

— Quant à ça, monsieur Jacques, c'est vrai.

— Maintenant, reprit Sarrue, je m'en vais dire bonjour à mes vieux livres, mes vieux amis.

Il sortit de la loge. Il était déjà dans l'escalier lorsque la concierge le rappela :

— Monsieur Jacques, monsieur Jacques !

— Qu'y a-t-il ? demanda Sarrue en se retournant.

— C'est une lettre pour vous ; il y a plusieurs jours que je l'ai reçue et j'allais oublier de vous la remettre ; je ne sais vraiment pas où j'ai la tête.

— Donnez, fit Sarrue en allongeant le bras.

La lettre passa de la main de la concierge dans celle du poète.

— En se retrouvant dans sa chambre, au milieu de ce grand désordre qui lui plaisait, son premier soin fut de saluer d'un sourire ses livres, qu'il appelait ses vieux amis. Il en toucha et en ouvrit quelques uns avec une sorte de tendresse.

— Ils ne trompent pas eux, murmura-t-il ; toujours fidèles, voilà les véritables, les seuls amis ; plus que jamais, ils vont être mes consolateurs.

— Ah ! reprit-il, et cette lettre que j'oublie de lire. Il me semble que je connais cette écriture, continua-t-il en regardant la suscription.

Il déchira l'enveloppe, ouvrit la lettre, et ses yeux cherchant de suite la signature, il lut le nom de Mau-

rice. Aussitôt un pli se creusa sur son front.

— Pourquoi m'écrit-il ? Que me veut-il encore ? prononça-t-il d'une voix creuse. Ne lui ai-je pas dit que tout était fini entre nous, qu'il était devenu pour moi un étranger ?

Il eut la tentation de déchirer la lettre sans l'avoir lue, mais il se retint.

— Après tout, pourquoi ne la lirais-je pas ? se dit-il ; voyons ce qu'il a l'audace de m'écrire.

Dès les premières lignes ses lèvres palèrent et un frisson passa dans tous ses membres. Quand il eut tout lu, il tomba lourdement sur son siège. Ses yeux démesurément ouverts restaient fixés sur le papier comme s'ils ne pouvaient plus s'en détacher.

Sans mouvement, la tête inclinée, cherchant à saisir la pensée qui lui échappait, il ressemblait à un être pétrifié. Cela dura  $\frac{1}{4}$  d'heure.

Tout à coup il bondit sur ses jambes et se mit à marcher en se secouant comme un possédé.

— Ainsi s'écria-t-il, je suis bien éveillé, ce n'est pas un épouvantable cauchemar !... La lettre, la voilà, je la vois, je la tiens... et j'ai lu, j'ai bien lu !

Une de ses mains s'était crispée sur sa tête, et il ne sentait pas que ses ongles perçaient la peau de son crâne. Maintenant un tremblement convulsif secouait tout ses membres.

— Mais non, reprit-il d'une voix pleine d'anxiété, c'est impossible, Maurice n'a pas fait cela ; non, il n'a pas fait cela !... Mais cette lettre, pourquoi me l'a-t-elle écrite ? Pourquoi me dit-elle que Georgette est morte ? Morte, elle, Georgette !... Et lui aussi !... Morts tous les deux !... Ah ! tout est confusion dans mon esprit ; il me semble que ma tête va éclater, que je perds la raison !...

Il continuait à marcher d'un pas saccadé, fiévreux, et à chaque instant il se frappait le front ou se portait des coups de poing furieux dans la poitrine.

Enfin il s'arrêta. Puis, s'étant approché de la fenêtre, il relut la lettre, remarqua qu'elle portait la date du 23 janvier. C'était la veille, le 22, qu'il avait vu Georgette et Maurice.

Mais, six jours après, la jeune fille était revenue rue Berthe, pour s'occuper de son déménagement, qui avait eu lieu le 30.

Si les rapprochements de ces dates rassuraient un peu Jacques Sarrue au sujet de Georgette, par contre ils augmentaient encore l'obscurité de la lettre et le laissaient dans une grande perplexité.

Il avait jeté l'enveloppe dans le foyer de la cheminée ; il la ramassa, et l'examen des timbres lui fit découvrir qu'elle était arrivée le 31 janvier au bureau de Montmartre, huit jours après avoir été écrite.

C'était pour Sarrue une nouvelle énigme à déchiffrer.

Il se fit les deux questions suivantes :

— Pourquoi cette lettre n'a-t-elle été distribuée que le 31 janvier ?

Par qui a-t-elle été mise à la poste ?

Plus il cherchait, plus ses idées devenaient confuses.

(A continuer.)

**GAZETTE DE BERTHIER**

BERTHIER, 8 AOUT 1890.

**NOTRE JOURNAL.**

Avec le présent numéro la *Gazette de Berthier* entre dans sa troisième année d'existence.

**POURQUOI LE PEUPLE EST-IL EN MASSE POUR UN CHANGEMENT DE RÉGIME ?**

Quel est cet engouement nouveau qui s'empare de la population ? se demande avec inquiétude la presse tory.

On parle de libre-échange avec les Etats-Unis, ajoute-t-elle, mais ne sait-on pas que la protection est le seul système qui convienne à un jeune pays comme le nôtre ?

Nous ne discuterons pas cette question purement théorique. Il nous suffit de répondre que la protection a fait ses preuves chez nous. Il y a douze ans, le Canada a voulu en tâter, de la protection, et où en est-il ? Quelles sont les nouvelles industries que le haut tarif a fait naître ? Où sont les hautes cheminées qui devaient surgir partout, comme par enchantement ? Au contraire, la protection est en train de fermer les quelques manufactures que nous possédons. Québec vient de perdre sa corderie. Combien d'argent nos capitalistes n'ont-ils pas engouffré dans la filature de laine qui végète en troisième main sur les bords de la rivière Lairet !

Il est donc inutile de perdre son temps à discuter des points techniques. Le grand point, c'est qu'avec la protection, cela ne va plus. Ce fait a été pour dégoûter le peuple de cette amère parodie.

Des hypothèses, des calculs sur le papier, on en a assez. Ce qu'il faut, ce sont des attitudes, et une chose trop certaine, malheureusement, c'est que quelque chose va mal quelque part. Qu'est-ce qu'on entend dire de toutes parts ? Il n'y a pas d'argent ; les temps sont durs ; le commerce ne va pas ; les gens n'ont pas le moyen de dépenser ; la consommation diminue ; tout le monde ménage, les riches mêmes serrent les cordons de leur bourse. La classe riche existe-t-elle même chez nous, si l'on compare les fortunes d'ici avec celles de nos voisins les Américains ? Combien y a-t-il de millionnaires au Canada ? On les compte sur les doigts. Un homme qui vaut \$50,000 ici se croit un Crésus.

Qu'entend-on dire encore ? Le Grand-Tronc a charrié pendant plus de deux mois, le printemps dernier, les émigrants aux Etats-Unis au taux de quinze à vingt wagons bondés tous les jours. Autant qui partent pour ne plus revenir. Tous ceux à qui nous en parlons nous disent la même chose : C'est affreux ; les paroisses se dépeuplent à vue d'œil ; la moitié des terres est abandonnée. La culture ne paie plus ; l'élevage encore moins ; il ne reste plus à vrai dire debout que le jardinage autour des villes où il y a un marché public deux fois la semaine.

Dans le district de Québec, ces faits crévent les yeux. Nous pourrions citer une foule de nos vieilles paroisses, florissantes il y a dix ans aujourd'hui en pleine décadence.

Un de nos amis, en villégiature dans un chef-lieu de comté, où il n'était pas allé depuis plusieurs années, nous rapporte qu'il ne s'y est

plus reconnu, tant la campagne lui a paru désolée, tant la pauvreté avait fait place à l'abondance. Le curé de cet endroit lui a dit que sa dime ne lui rapportait plus que \$250, et qu'il lui fallait avec cela tenir maison et payer ses vicaires. Il est inutile de nommer l'endroit ; les cas analogues sont en grand nombre.

Dans les villes, la situation n'est guère meilleure. A force de travail, avec peine et misère, on crée parfois une activité spasmodique, qui ne dure pas. Mais il n'y a pas de progrès, en dehors de quelques grands centres, comme Montréal et Toronto, qui sous l'impulsion factice du tarif, concentrent et accaparent toute l'énergie de leur province respective.

Quant à Québec, il n'en faut pas parler ; la corporation a dépensé \$100,000 l'an dernier en frais d'élargissement des rues, ce qui a jeté un peu de l'argent public parmi les ouvriers ; mais, un an après, non seulement la reconstruction de la rue St-Jean n'est pas terminée, mais le peu qu'il y a de fait est presque aussi pauvre que ce qu'il y avait auparavant. La raison est bien simple : la propriété ne paie pas 10 p. c. de rente brute. Comment peut-on s'attendre à du luxe avec cela ?

Dans un pays avant tout agricole comme le nôtre, si l'agriculture fait défaut tout le reste s'en sent. Le gouvernement provincial fait bien tout son possible pour retarder l'heure de la ruine. Une seule mauvaise récolte suffit pour créer la détresse ; les cultivateurs sont obligés de recourir au gouvernement pour avoir du grain pour ensemencher leurs terres. C'est sur le gouvernement qu'on compte pour tous les objets. S'il y avait de l'argent, des affaires, du mouvement, verrait-on tant de demandes d'emploi dans les bureaux publics, où il est bien connu cependant que les places ne paient pas ? Néanmoins, nous le répétons, le gouvernement local fait tout son possible : il distribue des grains de semence, indemnise les cultivateurs pour la perte de leurs récoltes par la grêle ou la gelée, distribue énormément d'argent pour chemins de colonisation, ponts en fer, etc., fait des dons gratuits de terres, dépense de l'argent pour enrayer l'émigration, secoure les pauvres, les incendiés, etc.

Mais tous ses efforts resteront inutiles, tant qu'il ne sera pas aidé d'ailleurs. Le bien qu'il fait est neutralisé par une influence malheureusement supérieure ; celle du gouvernement fédéral actuel.

Voilà pourquoi le peuple, qui se sent lancé à corps perdu sur la voie de la ruine, comprend qu'il ne peut échapper que par un brusque changement de régime, qui ferait disparaître les causes du malaise. Que les choses aillent mal, tout le monde l'admet ; que la protection, bonne ailleurs, en certains cas particuliers, ait été un fiasco au Canada, c'est également admis. Dès lors, doit-on continuer à se ruiner par un principe qui n'a après tout rien d'absolu ? Le bon sens dit non.

Nous avons à nos portes un marché immense, le plus grand marché du monde entier, un marché libre, sillonné dans toute son étendue par des chemins de fer, où tous les perfectionnements modernes sont connus. Si nous avons quelque chance d'y trouver accès, nous sommes des sots de ne pas employer tous les moyens honorables pour atteindre ce but.

Dans un de ses discours M. Era-

tus Wiman fait une peinture tellement frappante des avantages que le Canada retirerait de la réciprocité illimitée que nous ne pouvons mieux faire que de la citer ici :

"L'Angleterre ferait tout au monde, dit-il, excepté le sacrifice de son honneur national, pour pouvoir commercer avec les Etats-Unis. La France guette tous les changements du tarif douanier, et échangeerait volontiers ses vins et ses fruits, ses nouveautés, ses jouets et ses bijoux, ses satins et ses soieries, pour les produits américains ; tandis que l'Allemagne, l'Autriche, et même l'Espagne, accueilleraient avec joie l'heureuse nouvelle que les barrières restrictives des Etats-Unis ont été renversées pour toujours. Et cependant le Canada, enrichi par sa nature, mais appauvri par sa politique d'exclusion, hésite à accepter ces avantages, qui pourraient lui être accordés en moins de deux années, si les deux législatures s'entendaient, ce qui, pour lui, voudrait dire une parfaite liberté d'accès à un marché de soixante millions d'habitants, vivant côte à côte avec ses habitants sur une distance de quatre mille milles, s'entremêlant avec les siens, et possédant la même lignée, la même langue, le même code de lois, et la même littérature—un peuple semblable aux Canadiens, ayant les mêmes besoins, réquerant les mêmes approvisionnements. Cela donnerait une telle addition à son territoire, donnerait tant d'opportunités à ses jeunes gens que le génie humain hésite à saisir tous les avantages futurs qui en résulteraient. Je le dis encore une fois, quelque grande que soit l'étendue géographique du Canada, quelque vaste que soit son territoire susceptible de culture, quelque riches que soient ses mines, ses forêts illimitées, ses immenses pêcheries et toutes les ressources qui contribuent à le rendre l'un des plus grands empires, ce qu'il lui faut, le plus grand desideratum dans les conditions où elle se trouve, c'est l'accès libre, et à sa portée, du plus grand marché du monde entier.

"Contemplez les prairies de l'Ouest, les milliers de milles carrés où l'on ne rencontre pas un arbre, et dites-nous si les produits des forêts du Canada sont nécessaires au Nord. Le Canada devrait suppléer ces produits sans être obligé de payer tribut à un pouvoir étranger pour ce privilège ; calculez la valeur du bois commun qui depuis vingt ans, a été détruit, brûlé, ou s'est perdu par la pourriture, parce que ce bois n'était pas clair et qu'il aurait fallu payer des droits pour l'exporter ; énumérez les énormes centres de population dans les grandes villes et Etats de l'intérieur, qui ont besoin non seulement d'habitations, qui pourraient être construites avec les bois du Canada, mais encore du poisson que le Canada peut fournir en plus grande abondance que tout autre pays, avec ses cinq milles de rives — chaque acre d'eau poissonnière équivalant à huit acres de terrain comme rendement — et dites-nous quels avantages énormes le Canada ne rejette-t-il pas tous les jours, parce qu'il ne peut pas développer les produits de ses pêcheries. La ligne de côte de la Colombie Anglaise, de trois mille milles d'étendue—c'est-à-dire une ligne côtière aussi longue que celle qui s'étend de la Floïde au Maine,—sans compter les baies et les rivières tributaires remplies de poissons, la grande baie d'Hudson, d'une longueur de mille milles, toutes ces immenses étendues ne demandant que le développement et le transport de leurs produits aux grandes villes étagées le long du chemin de fer du pacifique nord et des autres chemins du Colorado, de l'Illinois, du Missouri, et des grands Etats du Sud. Songez aux minerais de fer Bessemer, ne contenant pas de phosphore, que l'on trouve dans toutes les parties de cette belle province de Québec.

"Rappelez-vous que le commerce de grain, de fer et de charbon

transporté par le canal du Sault Ste-Marie l'année dernière, a été aussi grand que le commerce du canal de Suez, et considérez jusqu'à quel point le commerce intérieur des Etats-Unis pourrait être développé et contribuer à l'agrandissement et à la prospérité du Canada. Considérez le développement des mines Calumet et Hécla, sur la rive sud du lac Supérieur, où, dans l'espace de trente ans, avec un capital de trois millions, on a payé trente millions de dividende ; voyez la ville de Cleveland, qui a réalisé annuellement de quinze à vingt millions de piastres de bénéfices avec les produits des mines de fer de la rive sud du lac Supérieur. Supposez les produits des mines de charbon de la Pennsylvanie envoyés par chemins de fer à une distance de trois cents milles, et de là à 500 milles plus loin par bateaux, de Buffalo à Duluth, et transportés de nouveau par voie ferrée à 500 milles pour l'existence possible dans les prairies du Nord, rappelez-vous alors que le Canada possède 97,000 milles carrés de terrains où l'on trouve des mines de charbon, et qu'à l'exception de ce qu'il fournit à quelques villes, pas une tonne de ce charbon ne profite au genre humain. Seul pays qui ait du charbon sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, il est très important que le Canada contribue aux forces productives et manufacturières des Etats-Unis sur les rivages des deux océans, et les possibilités de l'avenir sont simplement immenses. Le temps ne manque pour énumérer beaucoup d'autres avantages ; par exemple : les produits agricoles et les fruits de la Nouvelle-Ecosse ; les fruits, l'avoine, les patates, le beurre et le fromage du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de Québec, pour les marchés de la Nouvelle-Angleterre ; les vastes plaines de la province de Québec où l'on pourrait élever des moutons pour la laine, et engraisser les bestiaux, ce qui serait très profitable ; les milliers de chevaux que les Canadiens-français pourraient élever ; les montons, les veaux, le bétail et les produits du jardin et de la ferme que le grand peuple américain achèterait ; et pardessus tout l'avenir possible que Québec se procurerait par les avantages manufacturiers qu'elle possède, si seulement elle pouvait atteindre le marché que j'ai essayé à vous décrire."

**NOTES DIVERSES**

Un congrès des inspecteurs d'écoles de la province aura lieu à Québec le 19 du courant.

C'est M. le notaire Blain, de Saint-Edouard, qui sera le candidat libéral dans Napierville.

M. J. A. Massieu, député du comté de Richelieu aux Communes, est à l'extrémité. Il a reçu hier après-midi les derniers sacrements.

S'il faut en croire les dépêches, le Saint Office aurait émis un indult permettant l'usage de la viande, le vendredi, 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Des politiciens bien renseignés disent que la prochaine session du Parlement fédéral aura lieu bientôt. Ce pourrait bien être la dernière, s'il faut en croire la rumeur.

La pêche dans le golfe, sur les côtes ouest et nord, est très pauvre. Elle a été jusqu'ici à peine suffisante pour la consommation locale.

L'hiver s'offre bien sombre pour les pauvres pêcheurs de cette région.

Il est fortement rumeur que M.

L. O. David sera nommé protonotaire en remplacement de feu M. Longpré.

Le gouvernement ne pourrait certainement jamais faire une meilleure nomination.

Il est rumeur que M. le docteur Grenier, le nouveau député du comté de Champlain, a décidé de résigner le mandat qu'il vient d'obtenir sous de faux prétextes. Il craint avec raison que l'action en contestation qui vient de lui être signifiée, le porte à dévoiler des choses qu'il tient à tenir cachées.

Les soumissions pour l'extension du Palais de Justice de Montréal viennent d'être ouvertes aux bureaux du gouvernement devant les honorables MM. Robidoux et Boyer et M. Taché, sous-ministre des Travaux publics. Ces derniers ont demandé jusqu'à 10 courant pour examiner ces soumissions. Les soumissionnaires sont MM. l'ex-échevin Laurier, Benoit Bastien, Jos. Brunet, Daniel Ford et H. J. Beemer. Le gouvernement a l'intention de construire un étage additionnel et un dôme nouveau.

A la dernière session, la législature a voté un crédit de \$200,000 à cet effet.

Dans le courant des vingt deux dernières années, le gouvernement américain a réduit sa dette du chiffre de \$2,480,853,413 à celui de \$988,165,172.

Dans le même espace de temps, le gouvernement d'Ottawa augmentait la sienne de la somme de \$75,757,134 à celle de \$233,749,336.

En d'autres termes, la dette publique des Etats-Unis est aujourd'hui à peu près le tiers de ce qu'elle était en 1868 tandis que celle du Canada est à présent trois fois plus élevée qu'elle n'était il y a 22 ans.

Ces changements dans les proportions des dettes équivalent à la différence entre neuf et un.

Le *Monde Illustré* publie une excellente photographie de M. Joseph Boivin, assistant-secrétaire de la province, en l'accompagnant de la note suivante :

"M. Joseph Boivin, qui vient d'être nommé assistant-secrétaire de la Province occupait, depuis 1887, la charge de secrétaire particulier de l'hon. M. Mercier, premier ministre.

"M. Boivin est un enfant de Saint-Hyacinthe, où il a fait ses études classiques et légales. Appelé par M. Mercier en 1887, lors de l'arrivée de ce dernier au pouvoir, à un poste de confiance et de travail, il a su le remplir à la satisfaction de son chef. Comme secrétaire du premier ministre, M. Boivin a su s'attirer l'estime de tous ceux qui ont été en contact avec lui ; adversaires comme amis politiques ont toujours trouvé en lui un gentilhomme en tout temps prêt à rendre service.

"M. Boivin est un fort joli grand garçon, courtois, poli, affable, et qui ne compte que des amis à Québec et dans la province. Sa nomination, récompense d'un travail intelligent au bureau du premier ministre, et d'aptitudes hors lignes, a été bien vue de tous."

On lit dans le *Courrier du Canada* :

"En 1880, l'aristocratie anglaise comptait 38 pairs catholiques, 24 lords, 6 membres du Conseil privé, le vice-roi des Indes, les gouverneurs de Hong-Kong, de Singapour et de Maurice, 22 baronnets, 55 membres des Communes, sans compter un grand nombre d'officiers supérieurs, de magistrats, de publicistes et d'hommes éminents dans toutes les positions.

Quoique le mouvement des conversions ne se restreigne pas à la classe supérieure, il faut cependant reconnaître que jusqu'ici le reste de la nation lui est resté passablement étranger.

Pour résumer, voici le chiffre de la population catholique emprunté aux documents officiels :

En 1790, Angleterre.....	90,000
Ecosse .....	30,000
Total.....	120,000
En 1890, Angleterre.....	1,253,455
Ecosse .....	338,643
Total .....	1,692,098

A l'heure qu'il est, le Catholicisme occupe donc le second rang en importance numérique, et vient immédiatement après l'église officielle. Grâce à sa puissante hiérarchie et à son mouvement des conversions qui est en moyenne de 10,000 par année il est probable que l'Angleterre et l'Ecosse compteront, en 1900, deux millions de fidèles.

**Jolie Excursion.**

Lundi dernier, M. J. O. Pelland avocat de Montréal et l'un des membres du club de chasse et de pêche des fles du chenal du moine, avait eu l'obligeance de nous inviter ainsi que plusieurs amis à aller passer quelques jours à leur campement à l'île Gill.

Les messieurs suivants acceptèrent l'aimable invitation de M. Pelland et se rendirent dans les fles : MM. L. Bazinet, député du comté de Joliette, C. A. Chênevert député de Berthier, J. O. Pelland, avocat de Montréal, Geo. Champagne, avocat de Joliette, Alphonse Granger, gérant de la maison J. B. Rolland & fils de Montréal, Jos. Riendeau, propriétaire de l'hôtel St-Nicholas à Montréal, L. A. W. Proulx, comptable de Montréal et plusieurs autres.

Pour pouvoir apprécier les fles de Sorel comme elles doivent l'être, il faut nécessairement y séjourner quelques jours ; parcourir les différentes fles, dont chacune a sa spécialité ; visiter une foule de petits chemaux dont chacun fournit sa qualité de poisson, et qui aboutissent tous à la baie St-François, cette baie que tous les pêcheurs recherchent et fréquentent si souvent parcequ'elle semble être le rendez-vous général des poissons de toutes sortes.

La semaine nous a à peine suffi pour visiter toutes ces fles, pour en admirer toutes les beautés et pour en goûter tous les charmes.

Aussi, tout nous portait à nous rendre ce séjour des fles bien agréable.

D'abord, la réception que nous fit M. Pelland dans la nouvelle maison du club, qui est une belle et grande maison à trois étages et fournie de toutes les commodités possible, a été pour ainsi dire un banquet continu et on se serait cru tout le temps dans un des meilleurs hôtels de Montréal.

Ensuite nous avions dans les personnes de MM. Bazinet, Pelland, Champagne, Riendeau et Granger les plus aimables et les plus joyeux compagnons de voyage qu'on puisse trouver. M. Bazinet surtout a été charmant dans ses discours et a été pour ainsi dire l'âme des amusements. Il s'est prodigué de toutes les manières pour faire trouver à chacun le séjour très agréable et il y a réussi parfaitement.

Durant toute la semaine, nous avons eu un grand nombre de visiteurs qui n'ont pas peu contribué à nos divertissements.

Nous pouvons signaler entr'autres M. et Madame A. Germain de Sorel avec leur famille, M. et Madame Jobin de Montréal, M. Jos. Proulx ex-échevin de la ville de Sorel, MM. A. P. Vanasse rédacteur du *Sorelois*, L. A. W. Proulx de Montréal, Moi-

se Forget de Sorel, et un grand nombre d'autres.

Il nous a fallu à notre grand regret laisser les files hier après-midi.

A deux heures le sifflet du yacht de M. St Jacques annonça le départ et nous partimes tous ensemble pour revenir.

En passant à Sorel M. A. Germain avocat, nous invita à nous rendre chez lui où il nous fit une jolie réception.

Plusieurs amis vinrent ensuite nous reconduire au quai et MM. le Dr Latraverse, J. O. Dauphinais, écheytu, Jos Proulx, ex-échevin, L. A. W. Proulx, Nap. Latraverse, nous accompagnèrent même à bord du yacht jusqu'à Berthier.

Les amis de Montréal et de Joliette prirent ensuite les chars, et nous nous sommes séparés en se promettant bien tous de retourner encore avant longtemps dans les files.

En notre nom et au nom des amis invités nous remercions infiniment M. Pelland de son aimable invitation et nous le félicitons surtout pour la manière dont il a fait les choses.

**NOTES LOCALES**

Un léger dérangement dans nos presses, nous a forcé à publier le journal un peu plus tard qu'à l'ordinaire.

M. C. Beausoleil M. P. a passé toute la semaine dans sa famille à St Gabriel de Brandon.

M. N. H. Geary, représentant la maison Bourgeau & Herron, de Montréal, était de passage en cette ville mardi dernier.

Beaucoup de cultivateurs ont déjà vendu leur foin nouveau et on est à faire le chargement de plusieurs bateaux.

Madame Vve Théophile Chênevert, mère de M. C. A. Chênevert, M. P. P., et Madame Vve C. O. Tranchemontagne sa sœur, sont de ce temps-ci en promenade chez lui, à Berthier.

M. Louis Bazinet, député du comté de Joliette, M. George Champagne, avocat de Joliette et M. Alphonse Granger de Montréal, étaient lundi en cette ville les hôtes de M. C. A. Chênevert, M. P. P.

M. A. A. Taillon, maire de la Cité de Sorel, était en cette ville hier après-midi accompagné de M. L. H. Comeau, avocat. Tous deux revenaient des sources de St Léon où ils avaient passé quelques jours.

M. le Notaire Comeau, de St-David, Yamaska, le Revd Père Martin, d'Ottawa et M. Joseph Martin, avocat de Québec, étaient hier en cette ville. Ces messieurs revenaient de Louiseville où ils ont assisté aux cérémonies des noces de diamant du Rév. M. Boucher.

M. Philippe Daviault fils de M. Jos. Daviault, cordonnier, qui était en promenade ici depuis quelque temps part demain pour Lowell, Etats-Unis.

On commencera sous peu dans la ville de Berthier les travaux pour la prochaine exposition régionale.

C'est M. Evangéliste Beausoleil de St Gabriel qui a contracté pour le bois devant servir aux bâtisses et à la clôture du terrain.

Dimanche dernier, une magnifique chaloupe à voile a été lancée sur le lac Maskinongé. Cette chaloupe peut contenir de 40 à 50 personnes et sera à la disposition des amateurs. A cette occasion, il y a

eu grand pique-nique auquel prirent part plusieurs invités de Joliette, ainsi que l'élite de la société de cette paroisse.

**ON DEMANDE.**—Un jeune homme sachant lire et écrire comme apprenti typographe aux ateliers de la Gazette de Berthier.

Les 17 et 18 Septembre prochain aura lieu à Berthier l'exposition régionale des comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et l'Assomption.

A cette occasion il y aura de grandes courses au trot sur le roud de M. Charles Olivier. Il y aura aussi sur le terrain de l'exposition plusieurs jeux et divers amusements.

Chaque soir, il y aura feu d'artifice et ascension de ballon etc etc.

Il y aura lundi prochain dans les files de Sorel un grand tournoi provincial de tir au vol sur pigeons vivants, organisé par le club de chasse et de pêche des files du chenal nu moine.

L'inauguration de ce tir provincial aura lieu dans la plus belle localité de chasse de la Province, sur l'île Gill, propriété du club.

Il y aura aussi concours de pêche et plusieurs autres amusements.

Le vapeur Berthier nolisé pour le voyage, partira de Montréal à huit heures lundi matin.

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

**Correspondance.**

Monsieur le Rédacteur de la Gazette de Berthier, Monsieur,

Dans votre No du 1er courant, vous publiez un article au sujet de l'expulsion de trois sulpiciens de Metz, et vous en rejetez le blâme sur la République Française.

C'est un peu l'habitude ici de dénigrer la République Française, chaque fois que l'occasion s'en présente. Mais Marianna a bon dos et elle ne s'en porte pas plus mal pour cela; donc, si je prends la liberté de demander de bien vouloir rectifier votre article, ce n'est pas pour défendre la République Française, mais je considère qu'un journal n'a pas le droit de donner à ses lecteurs des nouvelles fausses et à sensation de cette espèce.

Ce n'est pas la République Française qui a expulsé de Metz ces 3 sulpiciens et pour la bonne ou plutôt la funeste raison que Metz, la pucelle, Metz, qu'aucune armée du monde n'avait jamais pu prendre d'assaut, pas même les Allemands, n'appartient plus à la France, depuis la trahison du misérable Bazaine, qui l'a vendue et livrée aux Allemands en 1870. C'est depuis cette date néfaste que Metz a cessé d'être Française de fait, mais non de cœur, et pour cette fois mon cher rédacteur, vous voudrez bien fulminer contre Messieurs les Allemands qui expulsent les Sulpiciens, et non contre la République Française.

Ce qui vous a fait commettre cette erreur c'est que sur les dépêches d'Europe, il était dit que les Sulpiciens avaient été expulsés de Metz en vertu de l'article 32 du concordat et du Code Napoléon. En effet, dans toutes les provinces Rhénanes c'est-à-dire l'Allemagne, malgré leur haine de tout ce qui a rapport à la France, ces bons Allemands se servent uniquement du Code Napoléon, comme ici nous avons le

Code Français et le Code Anglais côte à côte.

Les allemands ont profité d'une vieille loi qu'ils ont trouvée dans ce Code pour expulser les Sulpiciens. C'est leur affaire et non celle de la France, et si vous pouviez le décider, Monsieur le rédacteur, à nous rendre notre Code Napoléon avec les provinces qu'ils nous ont enlevées en 1870, vous feriez beaucoup de plaisir à

UN FRANÇAIS.

**TESTAMENT**

Au mois de décembre 1888, mourait à Nice un vieux rentier de 91 ans, M. Edouard Gasselien, laissant un testament olographe aux termes duquel il instituait sa domestique, Annette Henrion, comme légataire universelle.

M. Gasselien avait amassé dans la fabrication des pipes Gambier une fortune de plus d'un million.

Naturellement, les héritiers naturels, évincés de leurs espérances, attaquèrent les dernières volontés du défunt pour cause de captation; les experts en écriture allaient jusqu'à affirmer que le testament incriminé n'était pas l'œuvre de M. Gasselien.

Ce procès était, en somme, une seconde édition de l'affaire du testament Tiercelin, jugé il y a quelques années par la cour d'assises de la Seine. Il s'agissait d'une vieille dame, Mme Thiereclin, qui avait légué toute sa fortune à sa servante, Julie Rouquet. Cette servante fidèle gagna sa cause devant toutes les juridictions et vit actuellement dans un château de l'Orléanais avec 150,000 francs de rente.

C'était un bon précédent pour Mlle Henrion, la légataire universelle de M. Gasselien. Le tribunal lui a donné également gain de cause contre les héritiers de l'ancien fabricant de pipes. Le jugement dit que le testament est bien l'œuvre de M. Gasselien et que la captation n'est point prouvée.

En conséquence, la servante est envoyée en possession de l'héritage de son vieux maître.

Si vous êtes menacé de la Consumption, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

**LS. BOURDELAIS**

St-Cuthbert

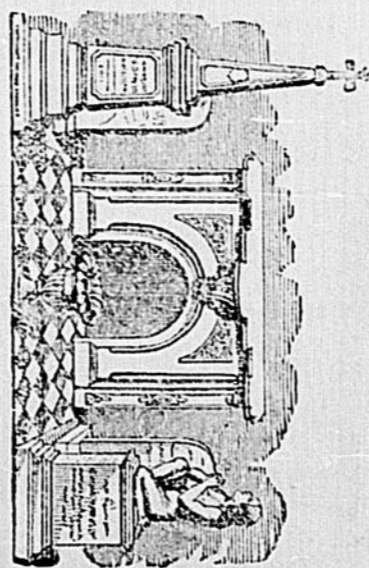
— AGENT GÉNÉRAL DE —

Monuments Funèbres,

POUR LA MAISON

LS Fressinet,

DE NICOLET.



Monuments en Pierre, MARBRE ET GRANIT.

OUVRAGE GARANTIE.

CONDITIONS FACILES

M. Bourdelais se rendra sur demande chez toutes les personnes qui désireront acheter un monument, et leur donnera toutes les informations voulues.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

**ORGUE COLIEN!**

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son plus délicats.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

**L. E. N. PRATTE,**

No. 1676 rue Notre-Dame

MONTREAL.

SEUL IMPORTATEUR DES

**PIAMOS** HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS

ET LES

**ORGUES DOMINION.**

Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon, Ind., dit: "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

**AVIS.**

Le président des commissaires d'école de la paroisse de St Gabriel de Brandon, M. Norbert Provost, demande cinq maîtresses d'école diplômées pour l'ouverture des écoles au commencement de Septembre prochain.

Qu'on fasse immédiatement application. Le prix sera de \$100.00 par année, St-Gabriel, 20 Juin 1890.

Si vous êtes incommodé des nuits entières par la toux, le Shiloh's Cure est le meilleur remède pour vous. Adressez-vous à la pharmacie du Dr C. Lafontaine.

**Société Française**

D'IMPORTATION.

Vins, Liqueurs et Produits Français de Premier Choix.

Conserves Alimentaires. Huiles d'Olives Vierge. Whiskys et Rye Canadiens. Gins de Hollande.

Whiskys Ecossais et Old Tom Gin.

Vins d'Espagne et de Portugal.

**M. J. DAYET & CIE,**

Seuls agents pour la vente au Canada du célèbre RHUM St-GEORGES importé de l'île de Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie, de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889 une Médaille d'Or la plus haute récompense du jury.

Cette liqueur d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'Arôme unie à son Rôle digestif et d'Anti-Fiévreux lui ont créé la Renommée de: Gardien puissant de la sante publique.

Maison de Gros: 119, 121, 123 Rue Dalhousie, coin du Bassin Louise. (Basse Ville)  
Maison de détail: Coin des rues St-Jean et du Palais. (Hauts Ville)

QUEBEC.

PRIX MODÉRÉS.

**CHANCRES & CANCERS**

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Le Docteur garantit de guérir, sans cela il s'engage à ne rien charger du tout pour ses médicaments.

18 Juillet 90.

**A LOUER**

Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve.

Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison.

S'adresser immédiatement à ce bureau.

Pourquoi souffrir de la dyspepsie et du foie? Le Shiloh's Vitalizer est un remède infaillible pour ces maladies et il est en vente chez le Docteur C. Lafontaine.

**DECOUVERTE!**

DECOUVERTE!

DECOUVERTE!!!

Un remède enfin trouvé pour la guérison des Eparvins, Formes, Mollusques, Jardons, Vessigons, Capelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

**D. couverte!**

Decouverte!

Decouverte!

Le Spécifique de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

**Decouverte!**

Decouverte!

Decouverte!

La Lotion Astringente de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le harnais, etc., etc.

**DECOUVERTE!**

DECOUVERTE!!!

DECOUVERTE!!!

Crinifère de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

**DECOUVERTE!**

DECOUVERTE!!!

DECOUVERTE!!!

Onguent Antiporique de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

**DECOUVERTE!**

DECOUVERTE!!!

DECOUVERTE!!!

Onguent Dessicatif de BIBEAU infaillible contre les maladies appelées: Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez

A. J. BIBEAU,

Médecin Vétérinaire,

JOLIETTE, P. Q.

15 Novembre 1889.

**A VENDRE,**

Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centins, à la Gazette de Berthier.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

Livres, Pamphlets, Circulaires, Enlèves de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funeraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Réquis.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que

**IMPORTATION de la GAZETTE de Berthier.**

ADRESSES.

A. DEMERS, AVOCAT, RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS, BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

A GERMAIN, AVOCAT, RUE GEORGE, SOREL, P. Q.

G. E. MAURALT, AVOCAT, RUE GEORGE, SOREL, P. Q.

NOË PICHÉ, HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR, ST-BARTHELEMY. Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de toutes collections et agences quelconques. 1er Mars 1889.—1a.

HILAIRE GENDRON, HUISSIER, ST-MICHEL DES SAINTS. M. Gendron se chargera de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier. 16 nov. 1889.

DR C. LAFONTAINE, MEDECIN et PHARMACIEN, RUE EDOUARD - BERTHIER

DR NOLIN, L. C. D. Chirurgien-Dentiste, 63 RUE GEORGES - SOREL. Viendra à Berthier au bureau du Dr Lafontaine, tous les premiers lundi et mardi de chaque mois. Pour plus amples informations s'adresser aux Drs Lafontaine et Héneault.

NICOLAS LENOIR, BOULANGER, COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM, BERTHIERVILLE.

Banque Ville-Marie, BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL

Continuée comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acette et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis. Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit. Pour autres informations, s'adresser au gérant. A. GARIEPY, RUE EDOUARD, BERTHIER

ASSURANCE contre le FEU PHOENIX DE LONDRES ANGLETERRE. ETABLIE EN 1792. Succursale Canadienne Etablie en 1804. Vmet des polices en français; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada. Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie \$ 75,000,000 Surplus un fond de réserve... 3,000,000 Responsabilité des Actionnaires Illimitée. Déposé au Gouvernement fédéral. Pour la garantie des assurés Canadiens \$187,043.00 Réclamations payées avec la plus grande ponctualité. AGENT A BERTHIER,

P. TELLIER, NOTAIRE. AGENT GENERAL D'ASSURANCE. Feu-Vie ACCIDENTS ET MARINE, RUE EDOUARD, - BERTHIER 30 nov. '88.

A VENDRE. Une grande quantité de bardeaux de première qualité et à des prix excessivement bas. S'adresser pour le voir et l'acheter à M. J. O. HETU, agent de M. E. BEAUSOLEIL, de St Gabriel de Brandon.

W. G. McCONNEL AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE Le Feu, Vie, Accidents et Marines, que pour des Compagnies de première classe tel que la Canada Life, Northern, Queen, Western, Citizens, etc.

Risques placés au plus bas taux possibles. GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELL BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD, BERTHIERVILLE.

F. J. A. DEMERS, HORLOGER BIJOUTIER VIS-A-VIS LE MARCHÉ BERTHIER, A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de BIJOUTERIES, JONCS, &c. Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c. Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti pour un an. Une visite est sollicitée. F. J. A. DEMERS.

Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c. Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti pour un an. Une visite est sollicitée.

Une visite est sollicitée. F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadere de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique. Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux TOURISTES ET VOYAGEURS DE COMMERCE, La table ne laisse rien à desirer. Les Vins et Cigares sont de premier choix. Une visite est sollicitée. H. GUILMETTE & CIE. PROPRIÉTAIRES.

LA PREVOYANCE A. GASNIER, MONTREAL. Vente et achat de FOND DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre ou à louer, hôtels, restaurants, confiseries, magasins de tabac et de fruits etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1639, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance. 11 juillet 1890.

GRANDE CHANCE—à vendre à Montréal à moitié prix de sa valeur, un restaurant de 1ère classe, licencié, centre de la ville. S'adresser à A. Gasnier, bureau de la Prévoyance 1639 rue Notre-Dame Montréal.

Dr Trestler & Globensky CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME. Pres du Palais de Justice, - MONTREAL. L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique. Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin. C. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D. 30 av. 1889.

ETABLIS EN 1877. J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur POUR LE DISTRICT DE RICHELIEU. Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire. Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références. POSTE BOITE 415—SOREL. 9 août 1889.

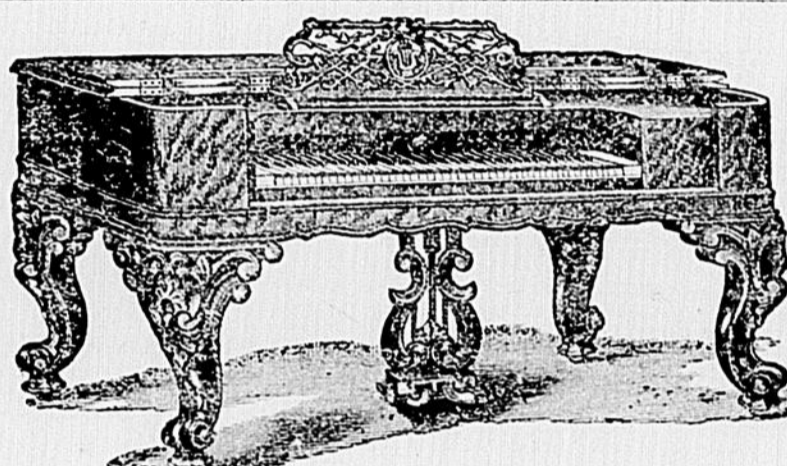
LOUIS SEVERIN MASSE, MARCHAND EPICIER, RUE DU MARCHÉ, BERTHIER. Vous trouverez toujours chez M. Masse toutes sortes de Fruits, Légumes, Confiseries, Bombons, Soda Water, Ginger Ale, etc. M. Masse apporte deux fois par semaine tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché de Montréal en ce genre.

D. ROBERGE MARCHAND-GENERAL, ST. CUTHBERT. Les gens qui voudront acheter une marchandise de premier choix et de goût et de première qualité sont priés d'aller au magasin de M. D. ROBERGE, à St. Cuthbert. M. Roberge tient un magasin qui peut rivaliser avec les meilleurs magasins des grandes villes. Il tient un assortiment général de marchandises qui peuvent contenter même les plus difficiles, et cela à des prix très-réduits. Chacun s'en convaincra par une visite à son magasin.

BOISSEAU FRERES, 235 & 237, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison. Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE. AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurore, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 89 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etouffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge. N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts. Nous recommandons comme extrême bas prix:— Nos Habilllements drap faits sur mesure de puis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres, 235 & 237, Rue St-Laurent, - MONTREAL. 6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU, vu que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARKSALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec. Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL. 20 SEPTEMBRE 1889. Président: PROSPER ALLARD. Gérant: P. GOUDRON

Compagnie Industrielle DE BERTHIER (LIMITÉE) Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000. FONDERIE DE Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poole "CANADA," Poole "FAME," a Bois et a Charbon.



FABRIQUE DE Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Pôles, Charrues, Poutres, etc. Pentures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Ecrous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc. Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix. Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture. Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix de marché. Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier

COMMERCE.

Table with market prices for various goods like Patates, Oignons, Fèves, etc. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like Beurre, Lait, etc. Columns include item names and prices.

MESDAMES.

Sollicité par un grand nombre de malades et encouragé par les nombreux témoignages privés, mais flatteurs, que nous avons reçus des différentes parties des Etats-Unis, nous avons résolu de présenter aux dames Canadiennes "Le Régulateur de la Santé de la Femme" qui est le résultat d'une pratique de quinze années. Nous ne voulons pas réclamer pour ce remède des qualités qu'il ne possède pas. Ce n'est pas un remède qui guérit toutes les Maladies. Il y en a déjà trop de ces fameux remèdes-là. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette préparation renferme les principales propriétés pour guérir les milles et une maladies communément appelées "BEAU MAL". Le Dr. Courteau de Line Rock nous écrit: "J'ai des preuves incontestables que votre "Régulateur de la Santé de la Femme" guérit presque n'importe quelle maladie qui altère la Santé de la Femme tant il a de pouvoir et de force à opérer la guérison, dans le système. Ce remède est un bienfait réel et est considéré comme la sauvegarde de toute demeure. Nous recommandons aussi nos "Female Painless Plasters". Ce sont les meilleurs emplâtres pour les femmes. Elles arrêtent presque instantanément toutes les douleurs. Essayez-les vous et vous les recommanderez à vos amies. Dépôt à Montréal: Dr J. Leduc, Picault et Contant, et tous les pharmaciens en gros. Pour renseignements adressez-vous par lettre au propriétaire. Dr J. LARIVIÈRE, Manville, R. I.

A VENDRE. L'Histoire de la Science de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix: 50 cts. S'adresser à ce bureau.

A Vendre. Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert. Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse. Conditions faciles. S'adresser à M. PAUL LAVALLÉE de St. Norbert. 10 mai 1889.—1m.